

DE : C.C.E. BRUXELLES - SEG12 - IMP. DIF. S.G.
A : BUREAU C.E. - WASHINGTON
REF: 19:51 25-06-82 000015450 - 000020161

TELEX NO 116794-SG-B 12/106

437

TELEX HEBDOMADAIRE NR 90 DU 25.06.82 DESTINE A L ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

LA COMMISSION A LONGUEMENT RECU MERCREDI M. OLESEN, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU DANEMARK, QUI PRESIDERA LE CONSEIL PENDANT LE SECOND SEMESTRE. LE MINISTRE A SOULIGNE SON INTENTION DE COLLABORER ETROITEMENT AVEC LA COMMISSION. DIVERS MEMBRES DE LA COMMISSION ONT PRESENTE LES PRIORITES DE CELLE-CI, NOTAMMENT EN MATIERE DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE (PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, PREPARATION D'UN CONSEIL "JUMBO" REUNISSANT LES MINISTRES DE L ECONOMIE ET LES MINISTRES DES AFFAIRES SOCIALES, RELANCE DES TRAVAUX SUR L'AFFERMISSEMENT DU MARCHÉ INTERIEUR, IMPORTANCE DES DOSSIERS DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ELARGISSEMENT, TRAVAUX BUDGETAIRES, AMELIORATION DES PROCEDURES DE TRAVAIL DE LA COMMUNAUTE, ETC...). EN REPONSE, LE MINISTRE A EXPRIME SA VOLONTE D'AVOIR UNE PRESIDENCE ORIENTEE VERS L'ACTION ET SON SOUHAIT D'ETABLIR DES RELATIONS DE TRAVAIL PRATIQUES ET FRANCHES AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN.

LA COMMISSION A PRIS NOTE DE L'ETAT DE PREPARATION DU CONSEIL EUROPEEN DE LUNDI ET MARDI PROCHAINS, QUI SERA LARGEMENT CONSA-CRE AUX PROBLEMES POLITIQUES ET AUX PROBLEMES INTERNATIONAUX. LES MEMBRES DE LA COMMISSION TIRERONT LES CONSEQUENCES POLITIQUES DE CES DISCUSSIONS DANS LEUR REUNION DE REFLEXION DE LA MI-JUILLET AU COURS DE LAQUELLE ILS PREPARERONT LES INITIATIVES SUSCEPTIBLES D'ETRE PRISES A LA RENTREE DE SEPTEMBRE.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1 CONSEIL ENVIRONNEMENT (24.6)

LE CONSEIL A MARQUE SON ACCORD SUR UNE SERIE DE MESURES, NOTAMMENT :
- LE REGLEMENT RELATIF A L'APPLICATION DANS LA COMMUNAUTE DE LA CONVENTION DE WASHINGTON SUR LA PROTECTION DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE MENACEES D'EXTINCTION (REGLEMENT QUI VA AU DELA DES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION).
- ADOPTION DE LA FAMEUSE "DIRECTIVE SEVESO" SUR LA PREVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS.
- ADOPTION DE DISPOSITIONS SUR LA SURVEILLANCE DES POLLUTIONS PAR LE PLOMB, LE DIOXIDE DE TITANE ET LES CHLOROFLUOCARBONES.

1	RK-RS
TR.	Hw 3
I.S.	✓
FIN.	✓
AGR.	✓
ENE.	✓
R.D	✓
ADM.	✓
S.A.	✓
	MuB
	Cf.

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

2.2 ACIER

SUR RAPPORT DE M.DAVIGNON ,LA COMMISSION A ADOPTE , EN PREMIERE LECTURE, SON PROGRAMME PREVISIONNEL POUR LE TROISIEME TRIMESTRE. LA COMMISSION CONSTATE UNE DEGRADATION DE LA DEMANDE GLOBALE D'ACIER, CE QUI LA CONDUIT A FIXER UN OBJECTIF DE PRODUCTION COMMUNAUTAIRE SENSIBLEMENT INFERIEUR A CELUI DU TROISIEME TRIMESTRE DE L'ANNEE PRECEDENTE (26 MILLIONS DE TONNES AU LIEU DE 30). SUR CETTE BASE, LA COMMISSION A ADOPTE DES PREMIERES ORIENTATIONS SUR LA FIXATION DES QUOTAS DE PRODUCTION POUR LES DIVERSES CATEGORIES D'ACIER. LE MAINTIEN DE L'EQUILIBRE DU MARCHÉ ET DU NIVEAU DES PRIX DE L'ACIER EXIGERA LA FIXATION DE TAUX D'ABATTEMENTS SEVERES SUR LES NIVEAUX DE REFERENCE POUR LA PLUPART DES PRODUITS. DES MESURES PARTICULIERES SONT CEPENDANT PREVUES EN FAVEUR DE CERTAINES PETITES ENTREPRISES. LE PROGRAMME SERA DEFINITIVEMENT ADOPTE APRES QUE LE COMITE CONSULTATIF CEGA AURA ETE CONSULTE A LA FIN DE LA SEMAINE PROCHAINE.

2.3 DIALOGUE BUDGETAIRE

IL N'Y A PAS EU D'ACCORD AU NIVEAU DU CONSEIL, NI PAR CONSEQUENT D'ACCORD ENTRE LE CONSEIL ET LA DELEGATION DU PARLEMENT. UN TEXTE LEGEREMENT ''RECTIFIE'' A PU CEPENDANT ETRE SOUMIS A LA DELEGATION PARLEMENTAIRE QUI TIENT COMPTE DE CERTAINS AMENAGEMENTS CONVENUS.

PARMI LES QUESTIONS QUI FONT ENCORE PROBLEME, ON RELEVÉ PRINCIPALEMENT :

- L'OPPORTUNITE DE FIXER DES PLAFONDS DE DEPENSES POUR LES REGLEMENTS EXISTANTS,
- LA NECESSITE DE L'ARRET PREALABLE D'UN REGLEMENT DE BASE POUR TOUTE NOUVELLE ACTION COMMUNAUTAIRE,
- LES POUVOIRS D'INITIATIVE DU PARLEMENT EN MATIERE LEGISLATIVE OU DE DEPENSES,
- L'OBLIGATION DE DEPENSER TOUS LES CREDITS VOTES PAR LE PARLEMENT SUR SA MARGE,
- LES DISPOSITIONS A ENVISAGER EN CAS D'ABSENCE D'ACCORD ENTRE INSTITUTIONS, DANS LES DELAIS A CONVENIR, SUR LA CLASSIFICATION DES DEPENSES ET LE NOUVEAU TAUX POUR LES D.N.O.

2.4 MARCHÉ INTERIEUR

LA COMMISSION A TRANSMIS AU CONSEIL UN CERTAIN NOMBRE DE PROPOSITIONS VISANT A UN RENFORCEMENT DU MARCHÉ INTERIEUR. CELLES-CI TENDENT NOTAMMENT A SIMPLIFIER LES FORMALITES DANS LES ECHANGES DE MARCHANDISES ENTRE ETATS MEMBRES ET A ALLEGER LES CONTROLES AUX FRONTIERES INTERIEURES DE LA COMMUNAUTE. CES PROPOSITIONS S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DES ORIENTATIONS DEGAGEES PAR LE CONSEIL EUROPEEN EN JUIN DERNIER ET DE L'ACTION GLOBALE QUE LA COMMISSION A ENGAGEE EN LA MATIERE.

2.5 MEMORANDUM HELLENIQUE

LE CONSEIL ETAIT SAISI DE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION (TELEX DU 11.6). IL A CHARGE LE CRP D'APPROFONDIR LA DITE COMMUNICATION A LA LUMIERE DES CONCLUSIONS QUE LE CONSEIL EUROPEEN DES 28/29 JUIN PROCHAIN POURRA PRENDRE SUR CETTE QUESTION. LA DELEGATION HELLENIQUE ENTAMERA AVEC LA COMMISSION, AVANT LA SESSION DE JUILLET DU CONSEIL "AFFAIRES GENERALES", TOUS LES CONTACTS OPPORTUNS.

3. ELARGISSEMENT

3.1 REUNION COOPERATION POLITIQUE ESPAGNE/PORTUGAL

LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ONT TENU, LE 21 JUIN A LUXEMBOURG, UNE SEANCE SPECIALE AVEC LEURS HOMOLOGUES DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL DANS LE CADRE DE LA COOPERATION POLITIQUE. IL S'AGIT DU PREMIER CAS D'APPLICATION DES ARRANGEMENTS, DECIDES AU DEBUT DE CETTE ANNEE, POUR INFORMER LES PAYS CANDIDATS DES TRAVAUX DE COOPERATION POLITIQUE.

3.2 PORTUGAL : SESSION MINISTERIELLE

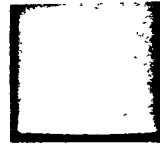
LA 8EME SESSION MINISTERIELLE DE NEGOCIATIONS S'EST TENUE A LUXEMBOURG LE 22 JUIN. CERTAINES QUESTIONS D'UNE IMPORTANCE POLITIQUE PARTICULIERE ONT ETE REGLEES. C'EST AINSI QU'UNE DUREE DE 7 ANS A ETE ADOPTEE EN CE QUI CONCERNE LA PERIODE DE TRANSITION POUR LES MESURES D'ORDRE TARIFAIRE CONCERNANT LES PRODUITS INDUSTRIELS. PAR AILLEURS, UNE PERIODE DE 3 ANS, APRES LA DATE D'ADHESION, A ETE CONSENTIE AU PORTUGAL EN CE QUI CONCERNE LA MISE EN APPLICATION DU SYSTEME DE LA TVA.

3.3 ADHESION ESPAGNE

LE 21 JUIN, LA 11EME SESSION AU NIVEAU MINISTERIEL A EU LIEU A LUXEMBOURG. LA DELEGATION ESPAGNOLE ETAIT CONDUITE PAR M. PEREZ LLORCA, MINISTRE DES A.E..

A CETTE OCCASION, LA COMMUNAUTE A PRESENTE 6 DECLARATIONS. LES DEUX PREMIERES PORTAIENT SUR L'UNION DOUANIERE. LA COMMUNAUTE A ARRETE LA LISTE DES NOMBREUX POINTS TECHNIQUES SUR LESQUELS UN ACCORD AVAIT ETE ENREGISTRE ET DEFINI SA POSITION SUR MAFPUINOMNRØDGATVØGMNLW,ATVØGØRNHMMMWXMWLM,) TIQUES RESTENT ENCORE OUVERTS (CONCURRENCE, LIBRE PRATIQUE ET DROITS DE BASE, CONTINGENTS TARIFAIRES ESPAGNOLS ET SUSPENSIONS TARIFAIRES COMMUNAUTAIRES, MONOPOLES).

SUR LE CHAPITRE CECA, LA COMMUNAUTE A EXPOSE SA POSITION SUR LA PLUPART DES QUESTIONS QUI RESTAIENT ENCORE A EXAMINER. LA COMMU-



NAUTE A CLAIEMENT EXPRIME SON SOUCI DE S'ASSURER QU'AU MOMENT DE L'ADHESION, ET ALORS QUE DANS LA COMMUNAUTE ON A PROCÉDÉ A DES MESURES DRACONIENNES DE REDUCTION DE CAPACITE ET D'EFFECTIFS, ELLE NE SE TROUVERA PAS FACE A UNE PRODUCTION ESPAGNOLE EN EXPANSION QUI RISQUE DE REDUIRE LES CHANCES QU'ELLE S'EST DONNEES POUR RENDRE A SA PRODUCTION LES CONDITIONS DE COMPETITIVITE ET D'ÉCOULEMENT QU'ELLE PAIE D'UN PRIX TRES LOURD.

POUR LES DEUX CHAPITRES (U.D. ET CECA), LA COMMUNAUTE A PRECISE SA POSITION SUR LA DUREE D'APPLICATION DES MESURES TRANSITOIRES A CARACTERE TARIFAIRE, POSITION SENSIBLEMENT EN RETRAIT PAR RAPPORT AUX DEMANDES ESPAGNOLES (3 ANS CONTRE 10).

DANS LES RELATIONS EXTERIEURES, LA COMMUNAUTE N'A PU QUE RECENSER LES POINTS D'ACCORD QUI ONT ÉTE REALISES ET CEUX QUI APPELLENT DES DECLARATIONS COMPLEMENTAIRES OU DES EFFORTS DE RAPPROCHEMENT DES POSITIONS, NOTAMMENT : LE REGIME COMMUN A L'IMPORTATION ET L'ART. 115, LA REPRISE DES ARRANGEMENTS PREFERENTIELS (LOME, BASSIN MEDITERRANEEN ET AELE), LA COOPERATION FINANCIERE ET L'AMERIQUE LATINE.

DANS LE DOMAINE FISCAL, UN PAS IMPORTANT A ÉTE FRANCHI. LA DELEGATION ESPAGNOLE S'EST, EN EFFET, ENGAGEE A INTRODUIRE LA TVA ET A APPLIQUER NOTAMMENT LA 6EME DIRECTIVE DES L'ADHESION. HORMIS LA QUESTION TRES SPECIFIQUE DE LA REPRISE PAR L'ESPAGNE DE L'ACQUIS EN MATIERE DE TAXATION DES TABACS MANUFACTURES, LE CHAPITRE FISCAL PEUT DONC ÉTRE CONSIDERE COMME REGLE.

DE SON COTE, LA DELEGATION ESPAGNOLE A ATTIRE L'ATTENTION SUR LE ROLE CENTRAL DES EFFORTS A ACCOMPLIR DANS LES DOSSIERS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE.

SI LA CONFERENCE -SAUF POUR LE PROBLEME DE LA TVA- N'A PAS PERMIS, COMME ON L'ESPERAIT AU DEBUT DE L'ANNEE, DE CONCLURE AU MOINS PARTIELLEMENT LES SUJETS ABORDES, LE TERRAIN A NEANMOINS ÉTE PREPARE POUR LA CONSTATATION DES POINTS D'ACCORD ET UN RAPPROCHEMENT DES POSITIONS SUR NOMBRE DE PROBLEMES. UNE NOUVELLE NEGOCIATION EST ENVISAGEE POUR LE MOIS DE JUILLET.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 RELATIONS CE/ETATS-UNIS

LE CONSEIL DES 21 ET 22 JUIN A REAGI AVEC FERMETE AUX DECISIONS PRELIMINAIRES DU DEPARTEMENT DU COMMERCE AMERICAIN, SELON LESQUELLES UNE SERIE D'EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES D'ACIER VERS LES ETATS-UNIS QUI BENEFICIENT DE SUBVENTIONS SUR FONDS PUBLICS SERONT FRAPPEES DE DROITS COMPENSATEURS A L'IMPORTATION AUX USA. A SON AVIS, CES DECISIONS SONT INACCEPTABLES CAR ELLES ENTRA-

NERONT UNE PERTURBATION DES COURANTS TRADITIONNELS D'ÉCHANGE, UNE FORTE REDUCTION DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS SIDERURGIQUES VERS LES ETATS-UNIS, ET METTRONT EN CAUSE LES EFFORTS DE RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE DE LA CE. EN OUTRE, ELLES SE FONDENT SUR UNE INTERPRETATION UNILATERALE ET EXTREME DU CODE DES SUBVENTIONS QUI ABOUTIRAIT A DETUIRE L'EQUILIBRE GENERAL AUQUEL ON ÉTAIT PARVENU LORS DU TOKYO ROUND EN CETTE

MATIERE. LA COMMUNAUTE LES CONTESTERA AU GATT ET SAISIRA EGALEMENT LE COMITE DE L'ACIER DE L'OCDE. (

LE COMITE SUR LES SUBVENTIONS DU GATT SE REUNIRA LE 15 JUILLET).

LE CONSEIL S'EST EGALEMENT PREOCCUPE DE LA DECISION DE L'ADMINISTRATION US D'ETENDRE LES SANCTIONS AUX EXPORTATIONS D'EQUIPEMENTS PETROLIERS ET GAZIERS VERS L'URSS AUX EQUIPEMENTS FABRIQUES A L'ETRANGER SOUS LICENCE US. CETTE MESURE, PRISE SANS AUCUNE CONSULTATION AVEC LES PARTENAIRES, EST INACCEPTABLE POUR LA COMMUNAUTE ET N'EST PAS SUSCEPTIBLE D'ETRE RECONNUE PAR LES TRIBUNAUX DES ETATS MEMBRES.

SE REFERANT AUX DECISIONS PRISES LORS DU SOMMET DE VERSAILLES CONCERNANT LES ECHANGES INTERNATIONAUX, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LA PROCHAINE REUNION MINISTERIELLE DU GATT, LE CONSEIL A EN OUTRE SOULIGNE LA NECESSITE ''D'AGIR AU PLUS HAUT NIVEAU AFIN D'ENGAGER LES DISCUSSIONS CONSTRUCTIVES QUI PERMETTRONT DE DEGAGER DES SOLUTIONS''. LA COMMISSION SOUMETTRA AU PROCHAIN CONSEIL EUROPEEN UNE COMMUNICATION COUVRANT TOUTE LA PROBLEMATIQUE DES RELATIONS DE LA COMMUNAUTE AVEC LES ETATS UNIS.

4.2 MOYEN-ORIENT

LES MINISTRES ONT PASSE EN REVUE LA SITUATION AU LIBAN. LE PRESIDENT TINDEMANS A FAIT ETAT DEVANT LA PRESSE, AU NOM DES DIX, DE LA DETERIORATION DE LA SITUATION DEPUIS LA DECLARATION DE BONN (9 JUIN) ET A RAPPELE LES TERMES DE CETTE DECLARATION (RETRAIT DES TROUPES ISRAELIENNES), AINSI QUE LA VOLONTE DES DIX ET DE LA COMMUNAUTE DE CONTINUER A APPORTER UNE AIDE HUMANAITAIRE AU LIBAN. M. TINDEMANS A EGALEMENT CONFIRME LA DECISION DE NE PAS PROCEDER, POUR LE MOMENT, A LA SIGNATURE DU PROTOCOLE FINANCIER AVEC ISRAEL.

LA SEMAINE DERNIERE, LE PARLEMENT, A L'ISSUE DE DEBATS PASSIONNES, AVAIT ADOPTE UNE RESOLUTION QUI, ENTRE AUTRES, CONDAMNE L'ACTION ARMEE D'ISRAEL SUR LE TERRITOIRE DU LIBAN ET CONDAMNE PARALLELEMENT TOUTE ACTION TERRORISTE CONTRE ISRAEL QUI L'A PRECEDEE.

TO MEET THE GROWING NEED FOR ASSISTANCE, RECENT COMMUNITY DECISIONS IN FAVOUR OF 20.000 TONNES OF CEREAL AND 564 TONNES OF SKIMMED MILKPOWDER, FOR DISTRIBUTION TO THE VICTIMS OF THE WAR

BY THE I.C.R.C. AND OTHERS, BRINGS THE TOTAL COMMUNITY AID EFFORT TO 5.668.000 ECU. A FURTHER 1000 TONNES OF MILK POWDER AND 1100 TONNES BUTTEROIL, ALLOCATED TO LEBANON UNDER THE 1982 PROGRAMME, AND VALUED AT 3.670.000 ECU, IS NOW TO BE DELIVERED C.I.F. ALL AID AGENCIES HOWEVER ARE ENCOUNTERING DIFFICULTIES IN DELIVERING SUPPLIES, PARTICULARLY IN SOUTHERN LEBANON.

PAR AILLEURS, LA COMMISSION A PROPOSE D'ACCORDER AU LIBAN, SOUS FORME DE PRETS DE LA BEI, UNE SOMME DE 50 MILLIONS D'ECU, CONFORMEMENT A UNE DEMANDE DU LIBAN ANTERIEURE AUX EVENEMENTS ACTUELS ET QUI PORTAIT DEJA SUR LES BESOINS DE SA RECONSTRUCTION. CETTE PROPOSITION SERA EXAMINEE INCESSAMMENT PAR LES ETATS MEMBRES.

4.3 CHYPRE

LE CONSEIL N'A PU SE METTRE D'ACCORD SUR UN MANDAT DE NEGOCIATIONS A LA COMMISSION POUR RENOUVELER, A TITRE CONTRACTUEL, LE REGIME COMMERCIAL VENU A EXPIRATION LE 31 DECEMBRE 1981. DEUX DELEGATIONS ETAIENT OPPOSEES A CE QUE CHYPRE PUISSE BENEFICIER DE NOUVELLES CONCESSIONS POUR LES RAISINS DE TABLE.

DANS CES CONDITIONS, LE CONSEIL DEVRA SE PRONONCER SUR LA PROPOSITION DE LA COMMISSION DE POURSUIVRE, A TITRE AUTONOME, LE REGIME ACTUEL JUSQU'AU 31.12.1982.

4.4 MALTE

LES MINISTRES ONT EU, EN CADRE RESTREINT, UN ECHANGE DE VUES SUR L'AVENIR DES RELATIONS DE LA COMMUNAUTE AVEC MALTE. ILS ONT DEMANDE A LA COMMISSION DE LEUR PRESENTER, DANS LES MEILLEURS DELAIS, UNE PROPOSITION EN BONNE ET DUE FORME.

4.5 PAYS DE L'AELE

A) LES COMITES MIXTES INSTITUES PAR LES ACCORDS DE LIBRE ECHANGE AVEC LA FINLANDE ET L'ISLANDE SE SONT REUNIS A BRUXELLES LE 18 JUIN. LA SITUATION ECONOMIQUE, LE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES COMMERCIAUX, LE FONCTIONNEMENT DES ACCORDS AINSI QUE CERTAINES QUESTIONS COMMERCIALES SPECIFIQUES ONT ETE EXAMINES LORS DE CETTE SESSION.

DANS LE CADRE DE L'ACCORD ENTRE LA FINLANDE ET LA CECA, UN ECHANGE DE VUES A EU LIEU SUR L'EVOLUTION DU MARCHE SIDERURGIQUE ET LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LUTTE CONTRE LA CRISE.

B) LE 25 JUIN A ETE PARAPHE A BRUXELLES UN ACCORD ENTRE LA SUISSE ET LA COMMUNAUTE VISANT A ASSURER AUX ENTREPRISES D'ASSURANCES (AUTRES QUE SUR LA VIE) DES DEUX PARTIES DES CONDITIONS IDENTIQUES D'ACCES ET D'EXERCICE SUR LE TERRITOIRE DE L'AUTRE PARTIE. IL S'AGIT LA DU PREMIER TRAITE EN MATIERE DE DROIT D'ETABLISSEMENT DES ASSURANCES QUI CONTRIBUERA A PROMOUVOIR EN

EUROPE L'HARMONISATION DU DROIT DES ASSURANCES.

C) LE PRESIDENT THORN EFFECTUE LES 24 ET 25 JUIN UNE VISITE OFFICIELLE EN AUTRICHE. CETTE VISITE SE SITUE DANS LE CADRE DES ECHANGES REGULIERS A HAUT NIVEAU ENTRE LA COMMUNAUTE ET L'AUTRICHE MAIS A FOURNI EGALEMENT L'OCCASION AU PRESIDENT THORN D'EVOQUER AVEC LE CHANCELIER FEDERAL KREISKY LES GRANDS PROBLEMES DE L'ACTUALITE INTERNATIONALE, NOTAMMENT LA SITUATION AU LIBAN.

4.6 ARGENTINE

LE 21 JUIN, LES DIX, DANS LE CADRE DE LA COOPERATION POLITIQUE, ONT ADOPTE UNE DECLARATION INDICANT QUE LES MESURES ECONOMIQUES ADOPTEES A L'EGARD DE L'ARGENTINE SERONT LEVEES A PARTIR DU 22 JUIN 1982 DANS L'ATTENTE QU'AUCUN ACTE DE FORCE NE SERA PERPETRE A L'AVENIR DANS LA REGION. DANS LE CAS CONTRAIRE, UNE SITUATION NOUVELLE SERAIT CREEE A LAQUELLES LES DIX SERAIENT APPELES A REAGIR DANS L'IMMEDIAT. CEUX DES DIX QUI ONT INTRODUIT SUR UNE

BASE NATIONALE DES MESURES POUR PREVENIR LA FOURNITURE D'ARMES A L'ARGENTINE, ONT DECLARE QUE CES MESURES DEMEURENT D'APPLI-
CATION POUR LE MOMENT. LES DIX ONT PRIS NOTE DE L'INTENTION
DU ROYAUME-UNI DE MAINTENIR POUR LE MOMENT CERTAINES MESURES
ECONOMIQUES NATIONALES A L'EGARD DE L'ARGENTINE.

LE CONSEIL A DECIDE LE LENDEMAIN LA LEVEE DE L'EMBARGO A L'EGARD
DE L'ARGENTINE. IL EST A NOTER QUE LE REGLEMENT DE LEVEE DE
L'EMBARGO FAIT REFERENCE A LA DECLARATION DES MINISTRES DES
AFFAIRES ETRANGERES QUI LIE LA FIN DE L'EMBARGO A LA CESSATION
DEFINITIVE DES HOSTILITES.

4.7 AMERIQUE CENTRALE

LORS DU DEJEUNER DES MINISTRES DU 22 JUIN, LA COMMUNICATION DE
LA COMMISSION SUR UNE ACTION SPECIALE POUR L'AMERIQUE CENTRALE
A ETE BRIEVEMENT DISCUTE. NOTANT L'INTERET D'UNE DECISION RA-
PIDE SUR CETTE QUESTION, MAIS TENANT AUSSI COMPTE DE CERTAINS
PROBLEMES TECHNIQUES QUI ONT ETE SOULEVES PAR L'UN OU L'AUTRE
ETAT MEMBRE, LE CONSEIL A DECIDE QUE LA COMMUNICATION DEVRA
ETRE EXAMINEE AUPARAVANT PAR LE GROUPE AD HOC "AMERIQUE CEN-
TRALE" POUR QU'IL PREPARE LA DISCUSSION QUI DEVRA AVOIR LIEU
AU CONSEIL DE JUILLET.

4.8 CHINE : MISSION DAVIGNON

A L'INVITATION DU GOUVERNEMENT CHINOIS, LE VICE-PRESIDENT DAVI-
GNON S'EST RENDU EN CHINE DU 12 AU 19 JUIN 1982.

AU COURS DE RENCONTRES AVEC UNE DIZAINE DE MINISTRES CHINOIS ET
EN PARTICULIER AVEC LE PREMIER MINISTRE M. ZHAO ZIYANG, LES DEUX

PARTIES ONT EU L'OCCASION DE CONFIRMER L'IMPORTANCE POLITIQUE
DE LEURS RELATIONS. LE VICE-PRESIDENT DAVIGNON, TOUT EN FAISANT
PART AUX AUTORITES CHINOISES DE NOS PREOCCUPATIONS DEVANT LA
REDUCTION DE NOTRE PART DU MARCHÉ EN CHINE, A FORMULE UN CERTAIN
NOMBRE DE SUGGESTIONS POUR INTENSIFIER LA COOPERATION. LES AU-
TORITES CHINOISES ONT AFFIRME QU'ELLES ETAIENT CONSCIENTES DE
NOS PREOCCUPATIONS MAIS QU'IL S'AGISSAIT EN FAIT SEULEMENT D'UN
PHENOMENE PASSAGER ALORS QUE LA POLITIQUE IMMuable DE LA CHINE
EST D'INTENSIFIER SES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ QU'ELLE SOU-
HAITE FORTE ET UNIE, JOUANT UN ROLE CROISSANT DANS LES AFFAIRES
INTERNATIONALES. LES AUTORITES CHINOISES ONT EGALEMENT MARQUE
DANS L'ENSEMBLE LEUR SATISFACTION POUR LA POLITIQUE COMMERCIALE
SUIVIE A LEUR EGARD ET REPONDU POSITIVEMENT AUX DIVERSES NOUVELLES
MODALITES D'ACTION COMMUNES PROPOSEES.

L'ACCUEIL A ETE PARTICULIEREMENT CHALEUREUX.

4.9 ASEAN-EC MEETING (SINGAPORE - JUNE 18) : ECONOMIC PART

VICE-PRESIDENT HAFERKAMP STRESSED THE FOLLOWING POINTS :

- THE FAVOURABLE DEVELOPMENT OF EC-ASEAN TRADE DEVELOPMENT
(QUADRUPLING SINCE 1973 AND DIVERSIFICATION, 76 0/0 OF ASEAN
EXPORTS TO THE COMMUNITY COMPOSED OF MANUFACTURES).
- HE ASKED ASEAN TO RECONSIDER THEIR NEGATIVE POSITION ON THE
BILATERAL TEXTILE AGREEMENTS.
- THE WILLINGNESS OF THE COMMUNITY TO ENCOURAGE CLOSER COOPE-
RATION BETWEEN BUSINESS IN ASEAN AND THE COMMUNITY.

THAI MINISTER SIDDH, STRESSED THAT THE COMMUNITY SHOULD PLAY A VERY IMPORTANT ROLE IN COMMODITY ISSUES AND APPEALED FOR AN EFFICIENT AND PRAGMATIC WORKING OF THE INSTITUTIONAL MACHINERY ESTABLISHED UNDER THE COOPERATION AGREEMENT. HE ASKED THE COMMUNITY TO CONTINUE GSP WITHOUT INTRODUCING INCREASING ELEMENTS OF DIFFERENTIATION ACCORDING TO THE LEVEL OF DEVELOPMENT OF LDCS.

THE PHILIPPINE MINISTER ROMULO ASKED FOR THE COMMUNITY JOINING THE INTERNATIONAL SUGAR AGREEMENT AND CRITICIZED THE COMMUNITY'S SUGAR EXPORT POLICY.

THAI GOVERNMENT FORMALLY INVITED THE COUNCIL TO ATTEND A FOURTH EC-ASEAN MINISTERIAL CONFERENCE TO BE HELD IN BANGKOK IN JANUARY/FEBRUARY 1983.

4.10 REUNION MINISTERIELLE DU GATT (NOVEMBRE 1982)

DEVANT LE CONSEIL, LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP A FAIT UN EXPOSE ORAL DU CONTENU DE LA COMMUNICATION QUE LA COMMISSION DEVRIT FORMELLEMENT ADOPTER LE 30 JUIN (NOTRE PRECEDENT TELEX), ETANT OBSERVE QU'IL SERA SANS DOUTE NECESSAIRE D'ALLER AU DELA DES ORIENTATIONS PROPOSEES A LA LUMIERE DE L'EVOLUTION DES DISCUS-

SIONS A GENEVE.

IL EST ADMIS D'UNE FACON GENERALE QUE LA REUNION DE NOVEMBRE NE SAURAIT DONNER LIEU A L'ORGANISATION DE NOUVELLES NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LES ECHANGES MAIS VISERA A RAVIVER LE SYSTEME MONDIAL DE LIBRE ECHANGE ET A ADAPTER LE GATT A L'EVOLUTION ECONOMIQUE INTERNATIONALE.

IL EST IMPORTANT QUE TOUS LES PAYS MEMBRES PARTICIPENT ACTIVEMENT AUX TRAVAUX. EN PARTICULIER, LES PVD LES PLUS DEVELOPPES DEVRAIENT ETRE AMENES A ASSUMER DE NOUVELLES OBLIGATIONS ET DES RESPONSABILITES ACCRUES.

COMITE 113 ET CRP PREPARERONT LA SESSION DU CONSEIL DE JUILLET SUR BASE DE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION.

4.11 CREDITS A L'EXPORTATION

LE CONSEIL "ECO/FIN", REUNI SPECIALEMENT LE 23 JUIN A LUXEMBOURG, EST CONVENU DE SE DONNER UN NOUVEAU DELAI DE REFLEXION EN VUE DE L'ADAPTATION DE L'ARRANGEMENT SUR LES LIGNES DIRECTRICES. IL TIENDRA LE 30 JUIN UNE NOUVELLE SESSION AFIN DE DECIDER, SUR BASE D'UNE PROPOSITION DE LA COMMISSION, LA REPOSE A DONNER A M. WALLEN, PRESIDENT DES PARTICIPANTS A L'ARRANGEMENT SUR LES LIGNES DIRECTRICES.

5. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

5.1 PROJET D'ACTE EUROPEEN (INITIATIVE GENSCHER/COLOMBO)

POUR LA TROISIEME FOIS LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES SE SONT PENCHES DIMANCHE 20 JUIN SUR LE PROJET D'ACTE EUROPEEN. (DES DISCUSSIONS ANTERIEURES ONT EU LIEU LE 23 FEVRIER ET LE 24 MAI DERNIERS).

LES MINISTRES ONT ENTAME L'EXAMEN SYSTEMATIQUE DES DIFFERENTS POINTS QUI ETAIENT ENCORE OUVERTS DANS LE RAPPORT SOUMIS PAR LE GROUPE DES REPRESENTANTS PERSONNELS, EN DEPIT DES EFFORTS DE SON PRESIDENT, L'AMBASSADEUR DE SCHOUTHEETE. LES MINISTRES ONT FAIT PEU DE PROGRES. BIEN QU'ILS AIENT CLARIFIE QUELQUES POINTS MINEURS DE DESACCORD (SUPPRESION DE LA MENTION D'UN "ESPACE SOCIAL EUROPEEN" ET D'UNE REFERENCE AU DROIT AU TRAVAIL DANS LE PREAMBULE, ACCORD SUR UNE FORMULE CONCERNANT LE "RAPPROCHEMENT" ENTRE L'APPAREIL INSTITUTIONNEL DE LA COMMUNAUTE ET DE LA COOPERATION POLITIQUE, QUI EN FAIT N'EST GUERE PLUS QU'UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION ACTUELLE), ILS N'ONT FAIT DE PROGRES SUR AUCUN POINT FONDAMENTAL (VOTE, COOPERATION POLITIQUE, Y INCLUS SECURITE, DEVANT CONDUIRE A UNE POLITIQUE ETRANGERE COMMUNE, DISPOSITIONS VISANT LE PARLEMENT, DISPOSITIONS VISANT

LA COMMUNAUTE).

LES MINISTRES SONT CONVENUS DE CHARGER LE GROUPE DES REPRESENTANTS PERSONNELS DE CONTINUER LES TRAVAUX SOUS PRESIDENCE DANOISE.

LE PROJET D'ACTE SERA SOUMIS A "UN PROCHAIN CONSEIL EUROPEEN". CELA SIGNIFIE QUE CE DOSSIER NE SERA PAS EXAMINE PAR LE CONSEIL EUROPEEN DES 28 ET 29 JUIN PROCHAINS.

5.2 PROCEDURES DE "DECISION MAKING" DU CONSEIL

 AUPARAVANT, DANS LE MEME CADRE INFORMEL, LES MINISTRES AVAIENT EU, A LA DEMANDE DE M. PYM, UNE DISCUSSION SUR LES "ACCORDS" DE LUXEMBOURG DE 1966 ET LA SITUATION CREEE PAR LE VOTE DU 18 MAI SUR LES PRIX AGRICOLES.

LE DEBAT A ETE SANS CONCLUSION DANS LA MESURE OU IL A CONFIRME QUE DE LARGES DIVERGENCES SUBSISTENT ENTRE LES ETATS MEMBRES SUR LA VALEUR ET LA PORTEE DU PRETENDU "ACCORD". LE PRESIDENT TINDEMANS N'A PAS ACCEPTE D'ALLER AU DELA D'UN RENVOI AU PROCES VERBAL, QUI REPRENDRA LES POSITIONS EXPRIMEES, ET PROPOSE DE REVENIR SUR LA QUESTION DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE GENSCHER/COLOMBO. (CI-DESSUS 5.1)

ON RETIENDRA EN PARTICULIER LES POSITIONS EXPRIMEES PAR :

- LE MINISTRE NEERLANDAIS VAN AGT : LA CARENCE DU CONSEIL PEUT FRAPPER LES ETATS MEMBRES DANS LEURS INTERETS VITAUX,
- LE MINISTRE FRANCAIS CHEYSSON : UN ETAT MEMBRE NE PEUT NI PARALYSER LA COMMUNAUTE NI FAIRE CHANGER LES FONDEMENTS DE CELLE-CI DU FAIT DE SA SEULE VOLONTE.

AU COURS DU DEBAT, LE PRESIDENT THORN A DECLARE QU'A DEFAUT D'UNE REVISION DU TRAITE SELON LES PROCEDURES PREVUES A CET EFFET, IL FAUT S'EN TENIR AU TRAITE DONT LA COMMISSION A LA GARDE.

unications

Glc

unications

DERNIERE MINUTE (AD PARA 4.1)

LORS DE LA VISITE A LA COMMISSION, AU COURS DE LAQUELLE IL A
RENCONTRE LE PRESIDENT THORN, MM. HAFERKAMP ET DAVIGNON, M.
BROCK, REPRESENTANT SPECIAL AMERICAIN POUR LES AFFAIRES COM-
MERCIALES, S'EST BORNE A PRENDRE BONNE NOTE DES PROBLEMES CEE/
ETATS UNIS. CEPENDANT, M. BROCK A REITERE LA POSITION PRISE PAR
SON GOUVERNEMENT SUR LA QUESTION DU GAZODUC SOVIETIQUE.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

*URCOM WSH
#1877 COMEU B

unications

Globe